

Programme d'actions sur le bassin versant du Ruiné

Zone d'action :

Bassin versant du Ruiné

Début de l'opération : 1999

Superficie totale **600 ha**

22 exploitations agricoles

Moyens financiers : 1 000 000 F TTC /an (152 449,02 E TTC/an)

Agence de l'Eau Adour-Garonne	7,4%
Chambre d'Agriculture de la Charente	20%
Conseil Général de la Charente	6%
Conseil Régional Poitou-Charentes	17,8%
FNSE	17,8%
UIPP	13,2%
Union Européenne	17,8%

Pour quels enjeux ?

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Les partenaires

Comité de pilotage

Agence de l'Eau Adour-Garonne
AGPM
Agrotransfert Poitou-Charentes
BNIC
CEMAGREF
CETIOM
Chambre d'Agriculture de la Charente
Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes
DDAF 16
DIREN
FREDEC
ITCF
Municipalité d'Aubeville
DRAF-SRPV
GRAP Poitou-Charentes
UIPP

Maître d'ouvrage

Chambre d'Agriculture de la Charente

Maîtrise d'œuvre

CEMAGREF
Chambre d'Agriculture de la Charente

Autres partenaires

Conseil Régional Poitou-Charentes
Conseil Général de la Charente
FD CUMA 16
Organismes membres du GRAP
Réseau de distribution

Contact : Caroline BONNET

Chambre d'Agriculture de la Charente
Section Productions Végétales Agronomie et Gestion de l'Eau
« Les Chaumes de Crage » - Ma Campagne - 16016 ANGOULEME Cedex
Tél. 05 45 24 49 49 - Fax : 05 45 24 49 99

La zone d'action

1. Le bassin versant

Le Cemagref a entrepris depuis 1991 une expérimentation sur le bassin versant du Ruiné, dont le but est d'étudier les flux de nutriments et de produits phytosanitaires dans les eaux superficielles et de les mettre en relation avec les pratiques agricoles, la pluviométrie et l'hydrogéologie, ceci afin de comprendre les mécanismes mis en jeu lors des transferts de polluants.

2. Les enjeux

L'objectif essentiel est la connaissance et la prévention des pollutions liées aux intrants agricoles.

Cette opération (inscrite au programme d'actions du GRAP) a pour objectifs de :

- tester des options techniques alternatives aux pratiques agricoles actuelles (stratégies, aménagements),
- mesurer les contraintes engendrées pour les agriculteurs et l'effet sur le milieu naturel en mettant en relation modifications de pratiques culturales et résultats en terme de qualité de l'eau,
- doter la région de méthodes de diagnostic, d'outils techniques et pédagogiques de suivi et d'évaluation qui soient transférables à d'autres bassins versants.

Diagnostic agronomique et plan d'action

1. Identification et hiérarchisation des situations à risque

Le diagnostic a mis en évidence que les phases de préparation des traitements, de vidange et de rinçage du pulvérisateur ne se font pas toujours dans des conditions limitant les risques de pollutions.

De même le diagnostic a mis en évidence des excédents de fertilisation azotée, et de produits phytosanitaires. La diminution du risque de pollution diffuse passe par une modification des pratiques des agriculteurs afin qu'ils mettent en place une protection raisonnée voire intégrée.

2. Quelles priorités pour quelles actions à mener ?

Les pratiques des agriculteurs vont évoluer dans le temps. Il est proposé de suivre cette évolution et le respect des préconisations pour pouvoir continuer à proposer des adaptations de pratiques et à mesurer leurs effets sur la qualité de l'eau.

Compte tenu de la chronique déjà établie à l'exutoire (de 1991 à 1998), il est souhaitable que les modalités d'acquisition et d'exploitation de données, ainsi que le prélèvement des échantillons, ne soient pas notablement modifiés, afin d'assurer la continuité de la série.

Conseil et communication

1. Vers les agriculteurs

Les conseils concernent :

- **la phase de préparation des traitements la gestion des fonds de cuve et le rinçage du matériel**
- **l'entretien du matériel de pulvérisation et d'épandage**
- **la mise en place d'aménagement de protection du cours d'eau**
- **la gestion des emballages de produits phytosanitaires**

2. Vers l'extérieur

L'objectif de l'opération du bassin est de réussir à démontrer que la démarche (diagnostic + actions) mise en place a un effet sur la qualité de l'eau pour pouvoir les transférer et les adapter à d'autres bassins.

La communication se fait à plusieurs niveaux :

- vers les agriculteurs extérieurs au bassin, pour montrer que l'on peut concilier qualité de l'eau et production agricole,
- vers les techniciens, chercheurs, ... travaillant sur les aspects agriculture et qualité de l'eau,
- vers le grand public, avec le même objectif.